



Le Conseil communal aura lieu le lundi 02 mars 2020 à 19h30

**ORDRE DU JOUR**

Extrait du Code de la Démocratie Locale  
et de la Décentralisation

Art. L1122-13 - Par. 1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage à la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

**SÉANCE PUBLIQUE**

**IF Informations**

- 1 Informations au Conseil communal

**FI Finances**

- 2 Octroi et contrôle de subsides communaux entre 2.500,00€ et 25.000,00€ et inscrits au service ordinaire du budget communal pour l'année 2020 - « Agence de Développement Local » - Approbation
- 3 Octroi de la subvention 2018 à l'asbl "Centre culturel de Bièvre" - Décision
- 4 Octroi et contrôle de subsides communaux supérieur à 25.000,00€ et inscrits au service ordinaire du budget communal pour l'année 2019 - asbl "Centre culturel de Bièvre" - Approbation
- 5 Octroi et contrôle de subsides communaux supérieur à 25.000,00€ et inscrits au service ordinaire du budget communal pour l'année 2020 - asbl "Centre culturel de Bièvre" - Approbation
- 6 Dotation communale 2016 à la Zone de Police Houille-Semois - Solde
- 7 Convention de répartition de la récupération de la TVA sur la piscine entre les communes de Bièvre et de Paliseul

**PA Patrimoine**

- 8 Vente conditionnelle de terrains au Zoning dit « Les fontaines » à Baillamont - Décision et fixation des conditions.
- 9 Association de projet Ardenne méridionale : reconduction et modifications statutaires - Décision.

**MP Marchés publics**

- 10 Acquisition de matériel pour le projet Smart Water: compteurs d'eau connectés - Approbation des conditions et du mode de passation

**TR Travaux**

- 11 Travaux de rénovation de la toiture du clocher et du survitrage de l'église de Bellefontaine - Conclusion d'une convention d'étude avec l'INASEP suivant l'exception In House - Décision
- 12 Travaux de rénovation de la toiture et du bardage de l'église de Bièvre - Conclusion d'une convention d'étude avec l'INASEP suivant l'exception In House - Décision

- 13 Travaux de rénovation de la toiture et du bardage de l'église de Petit-Fays - Conclusion d'une convention d'étude avec l'INASEP suivant l'exception In House - Décision
- 14 Travaux de rénovation du bardage de la Chapelle de Graide Station - Conclusion d'une convention d'étude avec l'INASEP suivant l'exception In House - Décision
- 15 Travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau en 2020- Marché de service pour la désignation d'un auteur de projet - Décision - Mode de passation du marché et fixation des conditions

Projet PCS

- 16 Désignation d'un président de la Commission d'Accompagnement du Plan de Cohésion Sociale 2020-2025.

PV Procès-verbal

- 17 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 03/02/2020 - Approbation

**SÉANCE À HUIS-CLOS**

ES Enseignement

- 18 Personnel enseignement - Désignations - Ratification.

Le Directeur Général,

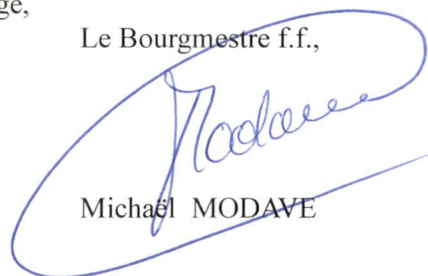


Olivier BRISBOIS

Pour le Collège,



Le Bourgmestre f.f.,



Michaël MODAVE